

## DEMANDE D'INSCRIPTION

**Titre de la Post-Formation choisie :**

.....

**Dates :** ..... **Coût :** .....(Hébergement et repas non compris)

Adhérent de l'AMIK 2020 : OUI\* NON\* (\*entourer la mention correspondante)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Tél. :** ..... **Mail** .....

Ci-joint un chèque de réservation de 100 € libellé au nom de AMIK Formation

**Fait à** ....., **le** .....

Avant de m'inscrire, je certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur

**Signature**

A retourner à l'adresse suivante : **AMIK - 23 rue Saint-Exupéry - 33320 EYSINES**

### Conditions d'annulation

En cas d'empêchement, le participant pourra obtenir son inscription à un stage ultérieur, à la condition de porter sa défaillance à la connaissance de l'AMIK, un mois au minimum avant le début du stage, pour permettre à cette dernière de pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, seule serait alors retenue sur le premier versement prévu à l'article IV la somme forfaitaire de 76 € pour frais de dossier. En cas d'annulation pure et simple par le participant dans un délai inférieur à un mois, l'AMIK conservera l'intégralité du 1<sup>o</sup> versement.

L'AMIK décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié. Ainsi, tout cycle de la formation régulièrement engagé est intégralement dû par le kinésithérapeute.

L'AMIK se réserve la possibilité d'annuler la formation, sauf cas de force majeure, 15 jours avant la date de début du 1er cycle (cf annexe pédagogique) notamment en raison d'un motif indépendant de sa volonté ou d'un nombre d'inscriptions insuffisant. Les sommes versées par le kinésithérapeute feront alors l'objet d'un remboursement immédiat sans que ce dernier ne puisse prétendre à une indemnisation complémentaire à quelque titre que ce soit.